

Poitiers, le 19 juillet 2022

**MISE EN ŒUVRE DU PLAN DÉPARTEMENTAL DE GESTION SANITAIRE DES VAGUES DE
CHALEUR DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VIENNE**

LEVÉE DU NIVEAU 3 « ALERTE CANICULE »

Vu la carte de vigilance diffusée par Météo-France le 19 juillet 2022 à 16 heures ;

Vu les seuils des IBM (indicateurs biométéorologiques – correspondant aux moyennes des températures minimales et maximales sur trois jours consécutifs) pour le département de la Vienne fixés à 19° au minimum et 35° au maximum ;

	Ville Seuils	Param	19/07/22		20/07/22		21/07/22		22/07/22		23/07/22		24/07/22	
VIENNE (86)	Poitiers 19/35	IBMn/IBMx	21	31	16,6	27	13,7	30,2	15,5	28,9	16	32	18	35

Vu les IBM diffusés par Météo-France pour la période du 19 juillet 2022 au 24 juillet 2022 ;

Sur proposition conjointe de :

- Madame la sous-préfète, directrice de cabinet
- Madame la directrice de la délégation départementale de l'ARS,

Il est décidé par le préfet de la Vienne de la levée du niveau 3 « alerte canicule » du plan départemental de gestion sanitaire des vagues de chaleur à compter du :

19 juillet 2022 à 16h00

Le préfet de la Vienne

Jean-Marie GIRIER